



Monsieur Jean-Christophe COMBE
Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées
14, avenue Duquesne
75350 PARIS SP 07

Paris, le 2 décembre 2022

Objet : Appel à la participation des acteurs associatif à la concertation sur le service public de la petite enfance

Monsieur le Ministre,

Le lancement récent d'une concertation préalable à la création d'un service public de la Petite Enfance marque la concrétisation de plusieurs annonces gouvernementales. De multiples consultations relatives à la petite enfance et au soutien à la parentalité sont en cours, notamment autour du Pacte des solidarités et de la future convention d'objectifs et de gestion signée entre l'Etat et la Cnaf. Nous nous réjouissons toutefois que la création de ce nouveau service public fasse l'objet d'une concertation à part entière tant les attentes sont fortes.

La construction du service public de la petite enfance appelle des réflexions de fond portant sur son périmètre et les objectifs poursuivis, et des propositions techniques visant à garantir son effectivité selon les termes définis. Ces travaux ne peuvent par ailleurs faire fi de la crise qui touche le secteur. Ainsi, la construction d'un service public dans toutes ses richesses mais aussi toutes ses complexités nécessite selon nous d'associer pleinement l'ensemble des parties prenantes. Plusieurs de nos organisations ont été entendues dans le cadre des travaux conduits par le CESE. Aujourd'hui, les réflexions s'affinent et nous souhaitons y contribuer activement.

Les différentes étapes et rencontres de concertation prévues et programmées au niveau national sont essentielles. L'Uniopss et ses adhérents déplorent toutefois qu'elles n'intègrent pas les représentants du secteur associatif, tout aussi légitimes à s'exprimer et à proposer.

Le secteur associatif gère près d'un quart des établissements d'accueil du jeune enfant financés par la PSU. Les valeurs et les initiatives que nous portons en matière de petite enfance ont dessiné ce qui est aujourd'hui considéré comme le corpus de référence de l'accueil du jeune enfant. Elles pourraient demain être au fondement d'un service public universel de la petite enfance, de qualité pour l'ensemble des enfants et des familles, au-delà du seul enjeu de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.

Nous espérons vivement participer à la concertation dans le cadre de temps dédiés. Vous pourrez compter sur notre pleine et entière mobilisation.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de nos salutations les meilleures.



Uniopss
Daniel Goldberg, Président



ACEPP
Isabelle Rodriguez, co-Présidente

RODRIGUEZ Isabelle

FNAPPE
Jean-Luc Pujol, Président



ANAMAAF
Marie Noëlle Petitgas,
Présidente



FNAAFP/CSF
Nicolas Guillon,
Président

N. Guillon



ANECAMSP
Geneviève Laurent,
Présidente



Union nationale ADMR
Thierry D'Aboville, secrétaire
général



Apprentis d'Auteuil
Valérie Moulinier, Déléguée
Générale Auteuil Petite Enfance



**Fédération des acteurs
de la solidarité**
Pascal Brice, Président



Adédom
Patrick Malphettes,
Président